



DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION Restaurant Scolaire Structures Municipales Année : 2024/2025

Dossier à compléter et à rapporter au point information jeunesse à la Maison pour tous :

- *Avant le 31 juillet 24 pour les inscriptions annuelles.*
- *Avant le 19 août 24 pour les inscriptions mensuelles.*
- *Avant le 28 août 24 pour les inscriptions hebdomadaires.*